**COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DU Mercredi 12 Décembre 2018 à 18h30**

Début de séance : 18H30

**Présents :** FLABAT Patrick, DEGROOTE Thierry, GENIN Francis, MOMPEURT Adeline, BOGARD Denis COLLIGNON Daniel, COLNET Jean-Baptiste, CHENOT Tony, MARTIN Philippe

***1/ Désignation du secrétaire de séance :***

DEGROOTE Thierry est désigné secrétaire de séance.

***2/ Intervention de la gendarmerie de Liverdun***

Le Major Cortina est venu présenter la mise en place d’un plan « participation Citoyenne » pour la mise en sécurité du village avec l’aide de bénévoles vigilants. Le conseil municipal à l’unanimité donne son accord pour poursuivre les démarches.

Un contrat sera passé avec la préfecture et la gendarmerie.

***3/ Adhésion à la Société Publique Locale***

Nous sommes adhérent au contrat groupe prévoyance du Centre de Gestion. Lors d’un précèdent conseil, nous avons voté pour prolonger la souscription du contrat pour la période 2019/2024 car la cotisation employeur annuelle avait été revue à la baisse.

Aujourd’hui, le Centre de Gestion nous demande de bien vouloir passer une convention avec la société SPL Locale. En effet, à partir du 1er janvier prochain, nos contrats d’assurance « garantie maintien de salaire » et « risque employeur statutaire » seront gérés par la SPL Gestion Locale car les contrats antérieurs avec le centre de gestion prennent fin au 31 décembre 2018.

Pour continuer à bénéficier de ces services, il est nécessaire d’adhérer à la SPL.

Le conseil accepte à l’unanimité et charge le maire de signer les documents nécessaires.

***4/ Nomination d’un délégué à la commission de contrôle des listes électorales***

Monsieur Martin se propose pour être délégué à la commission de contrôle des listes électorales.

Le conseil accepte à l’unanimité.

***5/ Vente de bois en cession***

Suite au manque d’affouagistes et au volume important de bois abattu, seule la parcelle 14 a été distribuée.

Après un long débat, il est retenu que ce soit la parcelle 15 qui soit vendue prochainement en cession à 7€ le stère au lieu de la parcelle 18 initialement choisie.

Le conseil municipal s’engage à faire la parcelle 18 en 2019.

**6/** ***Pacte Financier et Fiscal entre les communes et la CC2T***

Un travail a été mené au sein du territoire pour élaborer un pacte fiscal et financier entre la communauté de communes et les communes membres.

Dans ce cadre, de nombreuses discussions ont abouti au vote par le conseil communautaire d’un pacte qui ne constitue qu’une première étape.

Bien qu’aucun texte ne le précise, conformément aux discussions préalables, ce document est soumis à l’avis de chacune des communes membres.

Dans ce contexte, la CC2T nous demande de nous prononcer avant la fin de l’année.

Le conseil municipal délibère de la façon suivante :

**4 Voix pour**

**1 Voix contre**

**4 Abstention**

**7/ Reprise de l’instruction des services des Autorisations du Droit des Sols**

Suite à la restructuration des services de Terres de Lorraine Urbanisme avec la mairie de Toul, il nous est demandé de délibérer sur les différentes façons d’instruire les dossiers d’urbanisme .

Le conseil municipal accepte de confier à la ville de Toul toutes les ADS hormis les Certificats d’urbanisme et approuve les termes de la convention.

***8/ Convention fourrière animale***

Le conseil municipal à l’unanimité accepte de renouveler la convention avec le chenil du mordant pour l’année 2019.

***9/ Questions Diverses :***

* Le conseil municipal décide de créer un emplacement réservé aux livraisons et pompiers devant la salle polyvalente et de poser une signalisation pour la place réservée aux personnes à mobilités réduites se situant face à la mairie.
* La date du 11/01/2019 à 18h30 est retenue pour la cérémonie des Vœux du maire.
* Nous aurons le plaisir cette année de partager avec les seniors un repas de fin d’année le 12/01/2019.
* Nous apprenons que les travaux pour la fibre optique sont programmés en 2022.
* Suite aux dégâts causés sur un pont par une entreprise de débardage fin 2017 et afin de sécuriser l’entrée et la sortie le maire propose de l’élargir et à déjà effectuer les démarches nécessaires auprès de la DITAM pour bénéficier d’une aide financière, une partie sera prise en charge par l’assurance.
* Un projet de plantation d’une haie en partenariat avec un agriculteur, la commune et la CC2T et en cours de préparation pour remplacer les arbres coupés sur les bords de route.

***L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h45.***